



AVIS

Objet: Philippe Braconnier – deux forages géothermiques – 23, op der Routerd à L-7462 Moesdorf.

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Monsieur le Ministre de l'Environnement du 28 octobre 2024, réf EAU-AUT-24-0737, concernant la réalisation de deux forages géothermiques 23, op der Routerd à L-7462 Moesdorf est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 20 novembre au 29 décembre 2024 inclus.

Mersch, le 19 novembre 2024
le secrétaire, le bourgmestre,